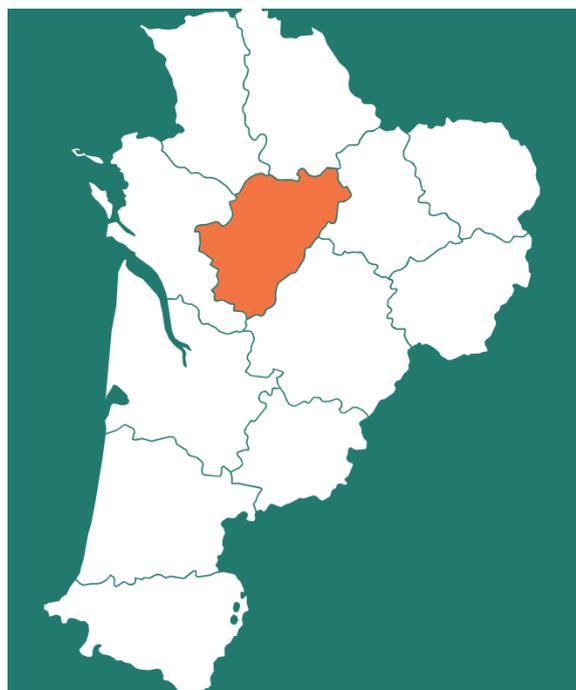




Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
*en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité*



L'offre médico-sociale pour enfants, adolescents et adultes en situation de handicap Charente



Septembre 2018

Avertissement

En 2018, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a demandé au CREAI de réaliser un **état des lieux quantitatif et qualitatif de l'offre médico-sociale à destination des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap** dans la région.

Pour cela, un questionnaire a été adressé **en mars 2018** à l'ensemble des ESMS handicap de Nouvelle-Aquitaine, **soit 1200 structures**, et obtenu un taux global de réponse de 89%.

Ce questionnaire était composé de plusieurs parties (et prérempli pour certaines données déjà connues de l'ARS) :

- L'agrément actuel tel que figurant dans FINESS, à vérifier et corriger si nécessaire,
- L'adéquation de l'agrément actuel au regard des besoins des personnes accompagnées en termes de modalités d'accueil, de type de handicap/déficience, de période d'ouverture et les évolutions nécessaires,
- Les pratiques innovantes et les projets.

Ce travail a permis d'identifier les adaptations nécessaires des réponses actuelles dans un esprit de complémentarité avec les autres réponses du territoire et d'améliorer la lisibilité de l'offre pour les personnes en situation de handicap, leurs proches et les professionnels qui les accompagnent.

Le traitement de ces données a été réalisé au niveau régional et a permis la production de 8 documents :

Pour les enfants et adolescents :

- Les ESMS pour enfants et adolescents avec une déficience intellectuelle ou avec autisme/TSA
- Les ESMS pour enfants et adolescents avec des troubles du comportement ou un handicap psychique
- Les ESMS pour enfants et adolescents avec un handicap moteur ou polyhandicap
- Les ESMS pour enfants et adolescents avec un handicap auditif et/ou visuel

Pour les adultes :

- Les ESMS d'aide par le travail et de réadaptation professionnelle pour adultes handicapés
- Les SAVS et SAMSAH
- Les établissements d'accueil non médicalisés pour personnes handicapées : foyers d'hébergement et foyers de vie/occupationnels
- Les établissements d'accueil spécialisé ou médicalisé pour adultes handicapés : MAS et FAM.

[A télécharger sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et du CREAI Aquitaine](#)

Pour compléter ces approches régionales, des documents annexes présentant de façon détaillée l'offre par département (places installées par type de public et modalités d'accueil, taux d'équipement) comparée à l'offre régionale avec des éléments synthétiques sur l'adéquation de l'offre par rapport aux besoins ont été réalisés.

[A télécharger sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et du CREAI Aquitaine](#)

A noter aussi qu'à la rentrée 2018 commencent 3 études régionales demandées par l'ARS au CREAI et dont les résultats seront connus d'ici la fin du 1^{er} semestre 2019. Elles portent sur :

- Les accompagnements des enfants et adolescents avec une déficience intellectuelle par les IME et les SESSAD en Nouvelle-Aquitaine
- Les parcours des travailleurs handicapés en ESAT en Nouvelle-Aquitaine
- Le passage à l'âge adulte des jeunes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine.

Sommaire

L'offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap	5
Les IME, SESSAD et établissements expérimentaux pour enfants/adolescents avec déficience intellectuelle ou avec autisme/TSA	5
Les ITEP et les SESSAD pour enfants et adolescents avec des troubles du comportement ou un handicap psychique	7
Les IEM (instituts d'éducation motrice), les EEAP (établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés) et leurs SESSAD	8
Les IEA (institut d'éducation auditive), IEV (institut d'éducation visuelle), IES (institut d'éducation sensorielle) et leurs SESSAD	9
Récapitulatif de l'offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap	10
L'offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap	11
Les établissements et services d'aide par le travail et de réadaptation professionnelle pour adultes handicapés	11
Les foyers d'hébergement et les foyers occupationnels/de vie pour adultes handicapés	12
Les maisons d'accueil spécialisées (MAS) et les foyers d'accueil médicalisé (FAM)	14
Les SAVS (services d'accompagnement à la vie sociale) et les SAMSAH (services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés)	16
Récapitulatif de l'offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap	17

L'offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap

Les IME, SESSAD et établissements expérimentaux pour enfants/adolescents avec déficience intellectuelle ou avec autisme/TSA

La Charente compte 630 places dans cette catégorie d'ESMS avec un taux d'équipement supérieur à la moyenne régionale.

Nombre de places installées selon le type de public¹ et le mode d'accueil et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Déficience intellectuelle		TSA		Handicap cognitif		Polyhandicap		TOTAL		Taux équipement	
	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA
IME	455	5 576	67	492	3	3		71	525	6142	7,1	4,7
SESSAD	40	1 831	15	406	20	92			75	2329	1,0	1,8
Placement fam spé		15								15		///
Etab expérimentaux		10	30	125					30	135	0,4	0,1
TOTAL	495	7 432	112	1023	23	95	0	71	630	8621	8,5	6,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

NB : la notation /// dans les colonnes taux d'équipement signifie qu'il y a des places installées mais que le taux d'équipement est inférieur à 0,1 pour 1000 habitants.

Déficience intellectuelle : nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Placement familial		Milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA
IME	128	2216 ²	327	3 246		114			455	5576	6,1	4,2
SESSAD							40	1 831	40	1831	0,5	1,4
Placement fam. spé.						15				15		///
Etab expérimentaux								10		10		///
TOTAL	128	2 216	327	3 246	0	129	40	1841	495	7432	6,7	5,6

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Troubles du spectre de l'autisme : nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Placement familial		Milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA
IME	20	130 ³	47	338		10		14	67	492	0,9	0,4
SESSAD							15	406	15	406	0,2	0,3
Etab expérimentaux		19	15	58			15	48	30	125	0,4	0,1
TOTAL	20	149	62	396	0	10	30	468	112	1023	1,5	0,8

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

¹ A noter : la nomenclature des déficiences mentionnées dans ce tableau et les suivants intègre les modifications apportées par l'instruction N° DGCS/2018/18 du 22 janvier 2018 relative à l'application de la nomenclature des ESSMS accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques

² Dont 4 places en accueil temporaire

³ Dont 1 place en accueil temporaire

Globalement, les IME et SESSAD charentais pour jeunes avec déficience intellectuelle ou TSA identifient les mêmes points nécessitant des évolutions dans l'offre (mode d'accueil, public et plages d'ouverture) qu'au niveau régional mais ces évolutions concernent davantage d'ESMS de cette catégorie en Charente.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les IME et leur SESSAD

	Charente Effectif ESMS répondants = 15	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 180
Nécessité de faire évoluer l'agrément	12 (80%)	65%
<i>Modes d'accueil</i>	9 (60%)	59%
<i>Public accompagné</i>	6 (40%)	41%
<i>Plages d'ouverture</i>	5 (33%)	31%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

L'enquête conduite en mars 2018 auprès de l'ensemble des ESMS du champ handicap en Nouvelle-Aquitaine comportait une question concernant l'adéquation de l'agrément actuel au regard des besoins des personnes accompagnées en termes de modalités d'accueil, de type de handicap/déficience et de plages d'ouverture.

Les rapports régionaux par catégorie d'ESMS (cf. avertissement au début de ce document) décrivent les problématiques rencontrées et la nature des évolutions jugées nécessaires. Les documents départementaux mentionnent uniquement la part d'ESMS répondants concernés.

Les ITEP et SESSAD pour enfants et adolescents avec des troubles du comportement ou un handicap psychique

La Charente compte 187 places dans cette catégorie d'ESMS avec un taux d'équipement équivalent à la moyenne régionale.

Nombre de places installées selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Diff. psychologiques avec tr. du comportement		Handicap psychique		Déficience intellectuelle		TOTAL		Taux équipement	
	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA
ITEP	66	2308				12	66	2320	0,9	1,8
SESSAD	121	961		48			121	1009	1,6	0,8
Placement fam. spé		10						10		///
TOTAL	187	3279	0	48	0	12	187	3339	2,5	2,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Placement familial		Milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA
ITEP	26	1113 ⁴	40	1102 ⁵		50		55	66	2320	0,9	1,8
SESSAD							121	1009	121	1009	1,6	0,8
Placement fam. spé						10				10		///
TOTAL	26	1113	40	1102	0	60	121	1064	187	3339	2,5	2,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Les ITEP et SESSAD de Charente ont identifié des besoins d'adaptation de leur offre assez proches de ce qui est observé au niveau régional.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les ITEP et leur SESSAD

	Charente Effectif ESMS répondants = 8	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 99
Nécessité de faire évoluer l'agrément	4 (50%)	58%
Modes d'accueil	3 (43%)	45%
Public accompagné	1 (14%)	25%
Plages d'ouverture	-	27%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

⁴ Dont 10 places dans un foyer d'hébergement pour enfants handicapés avec un agrément difficultés psychologiques avec troubles du comportement et 13 places d'accueil temporaire

⁵ Dont 5 places d'accueil temporaire

Les IEM (instituts d'éducation motrice), les EEAP (établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés) et leurs SESSAD

La Charente compte 81 places dans cette catégorie d'ESMS avec un taux d'équipement inférieur à la moyenne régionale, en particulier pour le handicap moteur.

Nombre de places installées selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Handicap moteur		polyhandicap		Cérébrolésés		TSA		TOTAL		Taux équipement	
	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA
IEM	18	641		113		28			18	680	0,2	0,5
EEAP		16	43	489				37	43	542	0,6	0,4
SESSAD	15	547	5	56		2			20	605	0,3	0,5
TOTAL	33	1204	48	658	0	30	0	37	81	1929	1,1	1,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Handicap moteur : Nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA
IEM		371 ⁶	18	270			18	641	0,2	0,5
EEAP		14 ⁷		2				16		///
SESSAD					15	547	15	547	0,2	0,4
TOTAL	0	385	18	272	15	547	33	1204	0,4	0,9

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Polyhandicap : Nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA
IEM		26		87				113		0,1
EEAP		253 ⁸	43	236 ⁹			43	489	0,6	0,4
SESSAD					5	56	5	56	0,1	///
TOTAL	0	279	43	323	5	56	48	658	0,6	0,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Des aménagements de l'offre médico-sociale charentaise pour les enfants avec handicap moteur ou polyhandicap sont souhaités en particulier en termes de modes d'accueil et de plages d'ouverture des ESMS.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les IEM, EEAP et leur SESSAD

	Charente	Nouvelle-Aquitaine
	Effectif ESMS répondants = 4	Effectif ESMS répondants = 58
Nécessité de faire évoluer l'agrément	4 (100%)	72%
Modes d'accueil	2 (50%)	51%
Public accompagné	1 (25%)	41%
Plages d'ouverture	3 (75%)	32%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

⁶ Dont 69 places d'accueil temporaire

⁷ Dont 2 places installées en accueil temporaire

⁸ Dont 5 places installées en accueil temporaire

⁹ Dont 2 places installées en accueil temporaire

Les IEA (institut d'éducation auditive), IEV (institut d'éducation visuelle), IES (institut d'éducation sensorielle) et leurs SESSAD

La Charente compte 37 places dans cette catégorie d'ESMS avec un taux d'équipement inférieur à la moyenne régionale.

Déficience auditive : nombre de places installées selon le mode d'accueil et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Internat		Semi-externat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA
IEA		116		148				264		0,2
SESSAD					28	492	28	492	0,4	0,4
TOTAL	0	116	0	148	28	492	28	756	0,4	0,6

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

NB : Parmi les 28 places en SESSAD pour déficience auditive, 8 concernent un SESSAD de 32 places implanté dans la Vienne (Diapasom) mais intervenant sur 4 départements : la Charente, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres et la Vienne. Ces 32 places ont donc été réparties sur ces départements dans ces tableaux afin de donner une vue de l'offre la plus proche possible de la réalité.

Déficience visuelle : nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-externat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA
IEV		99		16				115		0,1
SESSAD					9	236	9	236	0,1	0,2
TOTAL	0	99	0	16	9	236	9	351	0,1	0,3

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Surdicécité : nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-externat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA
IES		24						24		///
SESSAD										
TOTAL	0	24	0	0	0	0	0	24		///

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Les caractéristiques de l'offre médico-sociale charentaise pour les enfants avec une déficience sensorielle semblent en adéquation avec les besoins observés.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les IEA, IEV et leur SESSAD

	Charente Effectif ESMS répondants = 2	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 29
Nécessité de faire évoluer l'agrément	0	67%
Modes d'accueil	0	29%
Public accompagné	0	52%
Plages d'ouverture	0	32%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Récapitulatif de l'offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap

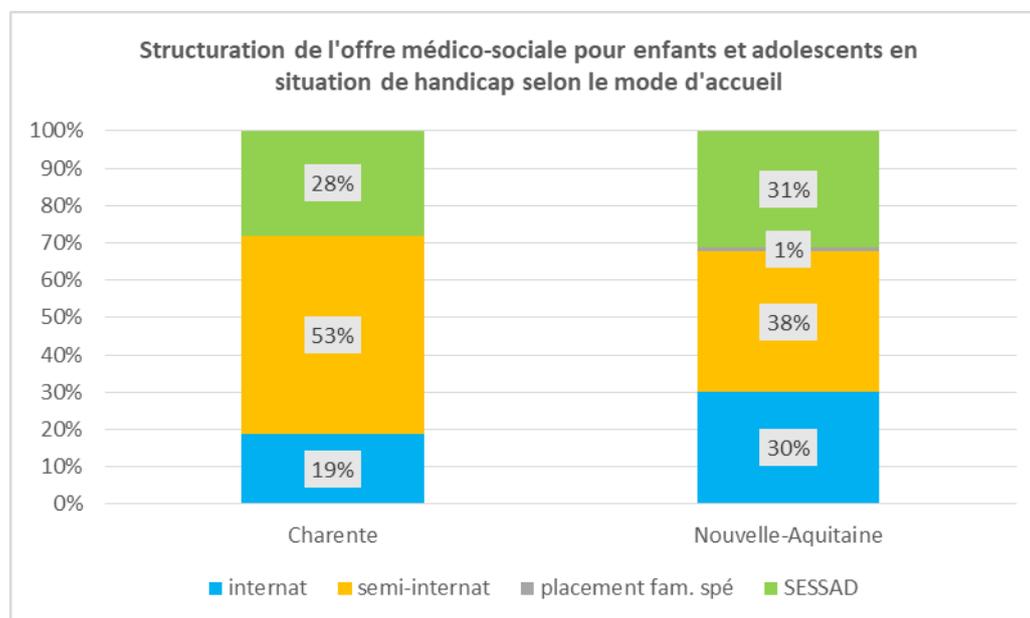
La Charente dispose au total de 927 places pour enfants et adolescents en situation de handicap avec un taux d'équipement légèrement supérieur à la moyenne régionale.

Nombre total de places installées selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Nombre de places installées		Taux d'équipement	
	16	NA	16	NA
Déficience intellectuelle	495	7444	6,7	5,6
Handicap cognitif spécifique	23	95	0,3	0,1
TSA	112	1060	1,5	0,8
Diff. psychologiques avec tr. comportement	187	3279	2,5	2,5
Handicap psychique		48		///
Déficience motrice	33	1204	0,4	0,9
Polyhandicap	48	729	0,6	0,6
Cérébrolésés		30		///
Déficience auditive	20	814	0,3	0,6
Déficience visuelle	9	341	0,1	0,3
Surdicécité		24		///
Tous types de déficiences		36		///
TOTAL	927	15104	12,5	11,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

L'accueil en internat des enfants et adolescents en situation de handicap est moins développé en Charente qu'en moyenne régionale au profit du semi-internat.



Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

L'offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap

Les établissements et services d'aide par le travail et de réadaptation professionnelle pour adultes handicapés

La Charente compte 686 places en ESAT avec un taux d'équipement proche de la moyenne régionale mais n'a par contre aucune offre en matière de réadaptation professionnelle.

Nombre de places installées en ESAT selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	Nombre de places		Taux d'équipement	
	16	NA	16	NA
Déficience intellectuelle	559	7783	3,4	2,7
TSA ¹⁰		15		///
Handicap psychique	11	806	0,1	0,3
Déficience motrice		57		///
Cérébrolésés		95		///
Déficience auditive		64		///
Déficience visuelle		96		///
Surdicécité		31		///
Tous types de déficiences	116	2664	0,7	0,9
TOTAL	686	11611	4,2	4,0

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Nombre de places installées en CRP-CPO-UEROS¹¹ selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	Nombre de places		Taux équipement	
	16	NA	16	NA
Handicap psychique		57		///
Déficience motrice		180		0,1
Cérébrolésés		36		///
Déficience visuelle		65		///
Tous types de déficiences		1206		0,4
TOTAL	0	1544		0,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Les ESAT de Charente ont mis en avant des aspects de leur offre à faire évoluer, globalement assez proches de la moyenne régionale.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les ESAT et CRP-CPO

	Charente	Nouvelle-Aquitaine	
	Effectif ESMS répondants = 9	Effectif ESMS répondants = 140	
	ESAT	ESAT	CRP-CPO
Nécessité de faire évoluer l'agrément	4 (44%)	47%	50%
Modes d'accueil	3 (33%)	26%	45%
Public accompagné	4 (44%)	45%	20%
Plages d'ouverture	-	7%	10%

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

¹⁰ Troubles du spectre de l'autisme

¹¹ Centre de réadaptation professionnelle – centre de préorientation – unité d'évaluation, de réentrainement social et/ou professionnelle

Les foyers d'hébergement et les foyers occupationnels/de vie pour adultes handicapés

Avec 238 places en foyer d'hébergement et 292 en foyer occupationnel/de vie, la Charente détient un taux d'équipement équivalent à la moyenne régionale pour les FH mais inférieur pour les FO/FV. Par contre, ce département ne propose aucune place d'accueil temporaire dans ces catégories d'ESMS.

Nombre de places installées en foyer d'hébergement et foyer occupationnel/de vie selon le type de public et le mode d'accueil et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	FH ¹²				TOTAL FH		FO/FV ¹³				TOTAL FO/FV		Taux équipement			
	Accueil de jour		Internat				Accueil de jour		Internat				FH		FO/FV	
	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA
Déf. intellectuelle		22	238	3111	238	3133	70	826	113	2777	183	3603	1,5	1,1	1,1	1,3
TSA ¹⁴				11		11		3		41		44		///		0,0
Handicap psychique				394		394		127	54	359	54	486		0,1	0,3	0,2
Déficience motrice				54		54		72		161		233		///		0,1
Polyhandicap								17		70		87				///
Cérébrolésés								20		44		64				///
Déficience auditive								10		60		70				///
Déficience visuelle										42		42				///
Surdicécité				68		68		4		59		63		///		///
Pers. Hand. âgées		7		74		81		9	35	268	35	277		///	0,2	0,1
Tous types de déf.				611		611	20	141		545	20	686		0,2	0,1	0,2
TOTAL	0	29	238	4323	238	4352	90	1229	202	4426	292	5655	1,5	1,5	1,8	2,0

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Répartition des places d'accueil temporaire¹⁵ selon le public et le mode d'accueil¹⁶

	FH				FO/FV				TOTAL	
	en accueil de jour		en internat		en accueil de jour		en internat			
	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA
Déficience intellectuelle		16		24		5		72		117
Handicap psychique				1		1		6		8
Déficience motrice				1				5		6
Cérébrolésés								5		5
Déficience auditive				1				3		3
Surdicécité		7						2		10
Pers. handicapées âgées								7		7
Tous types de déficiences				3				11		14
TOTAL	0	23	0	30	0	6	0	111	0	170

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

¹² Y compris les places installées dans les foyers polyvalents ayant une activité de foyers d'hébergement

¹³ Y compris les places installées dans les foyers polyvalents et les places en établissements expérimentaux pour adultes handicapés ayant une activité occupationnelle

¹⁴ Troubles du spectre de l'autisme

¹⁵ L'accueil temporaire mentionné s'adresse aux personnes handicapées de tous âges et est organisé pour une durée limitée, le cas échéant sur un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, y compris en accueil de jour.

¹⁶ Les places figurant dans ce tableau sont incluses dans le 1^{er} tableau

Diversification des modes d'accueil en FH et FO/FV : accueil de jour et accueil temporaire

	FH		FO/FV	
	16	NA	16	NA
Part des places en accueil de jour	-	<1%	31%	22%
Part des places en accueil temporaire	-	<1%	-	2%

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Les foyers d'hébergement et occupationnels/de vie de Charente identifient moins de besoins d'adaptations de leur offre qu'en moyenne au niveau régional. Toutefois, des évolutions sont fréquemment souhaitées au niveau des modes d'accueil.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les FH et FO/FV

	Charente	Nouvelle-Aquitaine
	Effectif ESMS répondants = 19	Effectif ESMS répondants = 264
Nécessité de faire évoluer l'agrément	8 (42%)	64%
<i>Modes d'accueil</i>	8 (42%)	58%
<i>Public accompagné</i>	6 (32%)	36%
<i>Plages d'ouverture</i>	-	1%

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Les maisons d'accueil spécialisées (MAS) et les foyers d'accueil médicalisé (FAM)

Avec 113 places installées en FAM et 125 en MAS, la Charente dispose d'un taux d'équipement inférieur à la moyenne régionale.

Nombre de places installées en FAM et MAS selon le type de public et le mode d'accueil et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	FAM				TOTAL FAM		MAS				TOTAL MAS		Taux équipement			
	Accueil de jour		Internat				Accueil de jour		Internat				FAM		MAS	
	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA
Déficience intellectuelle		23	5	737	5	760	4	18	30	306	34	324	///	0,3	0,2	0,1
Handicap cognitif								10		50		60				///
TSA ¹⁷		1	10	191	10	192		26		247		276	0,1	0,1		0,1
Handicap psychique		8		350		358	2	12	26	190	28	202		0,1	0,2	0,1
Déficience motrice		18		310		328	2	4	7	52	9	56		0,1	0,1	///
Polyhandicap	2	30	96	439	98	469	2	113	17	1826	19	1941	0,6	0,2	0,1	0,7
Cérébrolésés		9		121		130		8		110		118		///		///
Déficience auditive				36		36								///		
Déficience visuelle				10		10								///		
Surdicécité				44		44								///		
Pers. Hand. âgées		4		108		112								///		
Tous types de déf.		13		258		271	2	11	33	34	35	45		0,1	0,2	///
TOTAL	2	106	111	2604	113	2710	12	202	113	2815	125	3017	0,7	0,9	0,8	1,1

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Répartition des places d'accueil temporaire¹⁸ en FAM et MAS selon le public et le mode d'accueil¹⁹

	FAM		MAS				TOTAL	
	en internat		En accueil de jour		En internat		16	NA
	16	NA	16	NA	16	NA		
Déf. intellectuelle		14			1	5	1	19
TSA		1		3		17		21
Handicap psychique		15			4	6	4	21
Déf. motrice		6			2	2	2	8
Polyhandicap	2	13		2	2	37	4	52
Cérébrolésés		2				8		10
Déf. auditive		3						3
Pers. Hand. âgées		4						4
Tous types de déficiences		6		0	2	3	2	9
TOTAL	2	64	0	5	11	78	13	147

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

¹⁷ Troubles du spectre de l'autisme

¹⁸ L'accueil temporaire mentionné s'adresse aux personnes handicapées de tous âges et est organisé pour une durée limitée, le cas échéant sur un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, y compris en accueil de jour.

¹⁹ Les places figurant dans ce tableau sont incluses dans le 1^{er} tableau

Diversification des modes d'accueil en FAM et MAS : accueil de jour et accueil temporaire

	FAM		MAS	
	16	NA	16	NA
Part des places en accueil de jour	2%	7%	10%	4%
Part des places en accueil temporaire	2%	2%	9%	3%

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

L'offre actuelle des FAM et MAS de Charente est jugée bien adaptée par rapport aux besoins. Seuls un tiers d'entre eux souhaiteraient faire évoluer leur modalité d'accueil.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les FAM et les MAS

	Charente	Nouvelle-Aquitaine
	Effectif ESMS répondants = 6	Effectif ESMS répondants = 132
Nécessité de faire évoluer l'agrément	2 (33%)	58%
<i>Modes d'accueil</i>	2 (33%)	55%
<i>Public accompagné</i>	-	30%
<i>Plages d'ouverture</i>	-	-

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Les SAVS (services d'accompagnement à la vie sociale) et les SAMSAH (services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés)

La Charente dispose de 312 places en SAVS et de 36 places en SAMSAH. Si le taux d'équipement en SAVS est équivalent à la moyenne régionale, celui des SAMSAH est deux fois plus faible.

Nombre de places installées selon le type de public en SAVS, SAMSAH²⁰ selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	SAVS		SAMSAH		TOTAL		Taux équipement SAVS et assimilés		Taux équipement SAMSAH et assimilés	
	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA	16	NA
Déficience intellectuelle	187	1942		10	187	1952	1,1	0,7		///
TSA		8		59		57		///		///
Handicap psychique	55	288	23	497	78	785	0,5	0,1	0,1	0,2
Déficience motrice	50	540		234	50	774	1,0	0,2		0,1
Polyhandicap		0		28		28				///
Cérébrolésés		37	13	206	13	243		///	0,1	0,1
Déficience auditive		121		15		136		///		///
Déficience visuelle		136		15		151		///		///
Surdicécité	20	46			20	46	0,1	///		
Pers. Hand. âgées		50				50		///		
Tous types de déficiences		1748		127		1875		0,6		///
TOTAL	312	4916	36	1181	348	6097	1,8	1,7	0,2	0,4

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

La nécessité de faire évoluer l'offre des SAVS et des SAMSAH concerne un peu plus de services en Charente qu'en moyenne régionale, avec en particulier l'identification de nouveaux publics à prendre en charge.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les SAVS et SAMSAH

	Charente Effectif ESMS répondants = 10	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 136
Nécessité de faire évoluer l'agrément	6 (60%)	50%
Modes d'accueil	4 (40%)	32%
Public accompagné	4 (40%)	30%
Places d'ouverture	-	12%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

²⁰ et établissements expérimentaux assimilés

Récapitulatif de l'offre pour adultes en situation de handicap (hors ESAT et CRP)

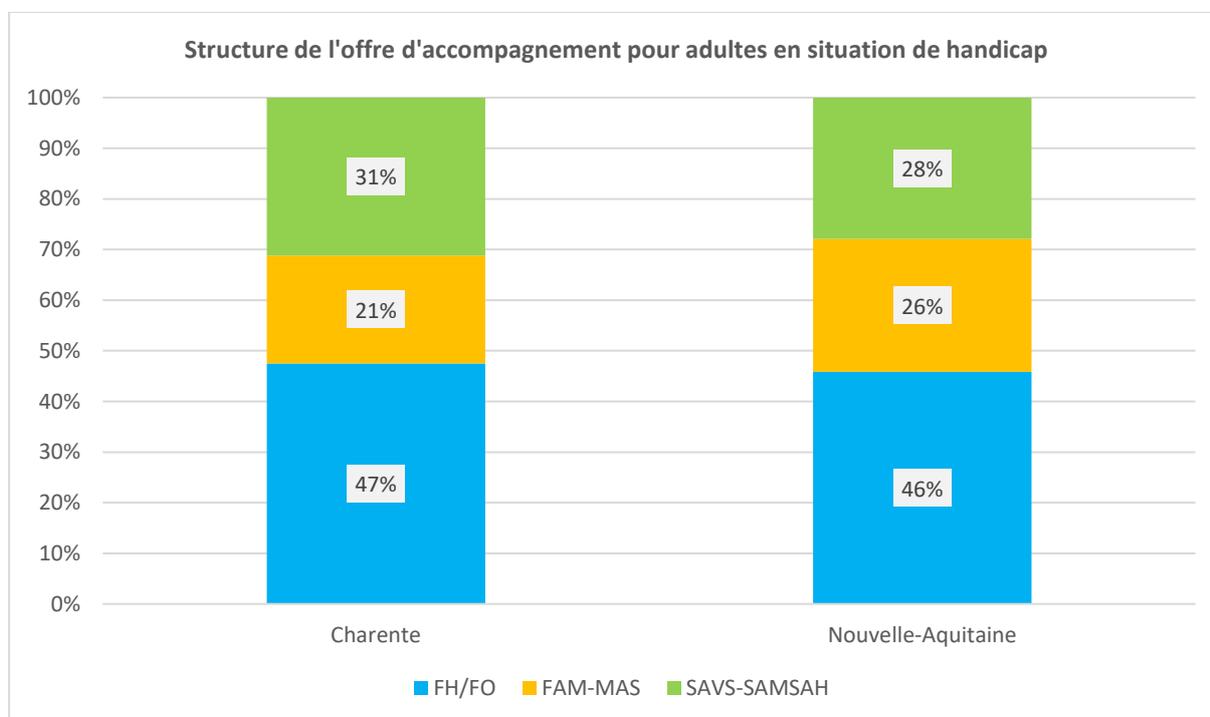
La Charente dispose au total de 1116 places pour adultes en situation de handicap avec un taux d'équipement légèrement inférieur à la moyenne régionale.

Nombre total de places installées selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	Nombre de places installées		Taux d'équipement	
	16	NA	16	NA
Déficience intellectuelle	647	9772	3,9	3,4
Handicap cognitif spécifique		60		///
TSA	10	580	0,1	0,2
Handicap psychique	160	2225	1,0	0,8
Déficience motrice	59	1445	0,4	0,5
Polyhandicap	117	2521	0,7	0,9
Cérébrolésés	6	555	///	0,2
Déficience auditive		242		0,1
Déficience visuelle		203		0,1
Surdicécité	20	221	0,1	0,1
Pers. Hand. âgées	35	520	0,2	0,2
Tous types de déficiences	55	3488	0,3	1,2
TOTAL	1116	21827	6,8	7,6

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

La structure de l'offre médico-sociale de la Charente en termes de modes d'accueil est globalement assez proche de celle de la Nouvelle-Aquitaine.



Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI



Espace Rodesse
103ter rue Belleville – CS 81487
33063 Bordeaux Cedex
info@creai-aquitaine.org
www.creai-aquitaine.org